

## Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 5 au 18 octobre 2022

### 1 Actualités européennes

- [Ukraine](#) : l'Union européenne convient d'un huitième train de sanctions contre la Russie
- [Emploi](#) : la Commission européenne lance les travaux sur l'Année européenne des compétences
- [Cohésion](#) : appel à projets innovants dans les villes d'un montant de 50 millions d'euros
- [Santé mentale](#) : le Parlement européen appelle à l'action
- [CALRE](#) : lancement de la nouvelle Alliance pour la cohésion

### 2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

<a href="#">20 et 21 octobre 2022</a>	Conseil européen <i>Représentant(e) belge :</i> <a href="#">M. Alexander De Croo</a>	- Ukraine - énergie - situation économique - relations UE-Asie - COP 27 et COP 15
<a href="#">24 octobre 2022</a>	Conseil « Environnement » (ENVI) <i>Représentant(e) belge :</i> <i>à déterminer</i>	- COP 27 et COP 15 - émissions industrielles - gestion des déchets - criminalité environnementale - polluants organiques persistants
<a href="#">25 octobre 2022</a>	Conseil « Transport, télécommunications et énergie » (TTE) <i>Représentant(e) belge :</i> <i>à déterminer</i>	- performance énergétique des bâtiments - train de mesure sur le gaz
<a href="#">8 novembre 2022</a>	Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN) <i>Représentant(e) belge :</i> <a href="#">M. Vincent Van Peteghem</a>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <a href="#">site web du Conseil</a>

### **3 Documents soumis au contrôle de subsidiarité du Parlement**

---

*Le principe de subsidiarité régit la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres. En vertu de ce principe, la décision politique doit être prise au niveau le plus proche possible des citoyens, en considération des dimensions ou des effets de l'action envisagée et de l'efficacité de chaque niveau de pouvoir vis-à-vis de l'objectif poursuivi.*

*Le Parlement de Wallonie est amené à contrôler le respect de ce principe en examinant les projets d'actes législatifs européens issus de l'ensemble des institutions européennes, à l'exception du Conseil européen.*

#### **- Année européenne des compétences 2023**

Dans son discours sur l'état de l'Union du 14 septembre 2022, Mme Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne, a déclaré qu'une main-d'œuvre dotée de compétences adéquates constituait un facteur crucial sous-tendant la compétitivité actuelle et future de l'économie sociale de marché.

Cette proposition de décision vise à faire de 2023 l'année européenne des compétences en permettant à tous les citoyens européens de se doter des compétences nécessaires face à l'évolution du marché du travail et de leur ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles sur la voie des transitions écologique et numérique.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 7 décembre 2022

#### **- Mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne en réaction aux inondations de juillet 2021**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la Belgique a présenté une demande de contribution financière du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) pour financer des opérations d'urgence et de redressement à la suite des inondations de juillet 2021 en Wallonie.

Cette proposition de décision attribue le montant de 87.737.427 euros à la Belgique dans le cadre de la FSUE.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 9 décembre 2022

### **4 Consultations de la Commission européenne**

---

*La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.*

*Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.*

#### **- Politique énergétique de l'Union européenne – Réforme du plan stratégique pour les technologies énergétiques**

Le Plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (Plan SET) du 22 novembre 2007 vise à stimuler la transition vers un système énergétique neutre pour le climat en développant les technologies énergétiques bas carbone.

Cette proposition de communication vise à modifier le Plan SET à la lumière des objectifs du Pacte vert pour l'Europe en :

- renouvelant les objectifs stratégiques pour le développement de solutions innovantes en matière d'énergie propre et en préparant leur déploiement ;
- regroupant les ressources nationales et européennes en matière de recherche et d'innovation.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 2 novembre 2022

- Déchets d'équipements électriques et électroniques – Évaluation des règles de l'Union européenne

La Directive (UE) 2012/19 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques protège l'environnement et la santé humaine, contribue à la production et à la consommation durables et garantit une utilisation efficace des ressources par la prévention et la valorisation des déchets.

La présente initiative vise à évaluer les progrès accomplis dans le cadre de cette directive ainsi qu'à évaluer si les objectifs sont atteints et dans quelle mesure la directive soutient une économie circulaire et une gestion écologiquement rationnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 3 novembre 2022

## **5 Cour des comptes européenne**

---

- 2021 – L'audit de l'Union européenne en bref

Selon la Cour des comptes européenne, les erreurs dans les dépenses financées par le budget de l'Union européenne sont en augmentation. Si les auditeurs concluent dans leur rapport annuel que les comptes de l'Union européenne pour l'exercice 2021 présentent une image fidèle de la situation financière et que les recettes peuvent être jugées exemptes d'erreurs, les dépenses comportent quant à elles toujours trop d'irrégularités.

## **6 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie**

---

Prochaine réunion : jeudi 20 octobre à 14h